

Échafaudages fixes : utilisation et vérification journalière

Ref. **TRH 21-2**
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures

Former le personnel réalisant la vérification journalière et utilisation des échafaudages fixes

Avertissement :

L'adaptation aux spécificités des échafaudages utilisés par l'entreprise.

Conditions d'accès

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (EPI) requis par la notice du fabricant: tenue de travail, gants, casque de monteur et chaussures de sécurité... pour réaliser la mise en pratique de ce stage.

Pré-requis :

Aucun prérequis n'est nécessaire

Personnes concernées :

Personne en charge de la vérification journalière et utilisation des échafaudages fixes

Objectifs :

Identifier les différents types d'échafaudages et méthodes de montages
Appliquer les vérifications périodiques des échafaudages avant utilisation

Programme :

Les critères de sélection des différents types d'échafaudages Réaliser les vérifications périodiques de l'échafaudage avant utilisation : le calage, les ancrages, les amarrages, le dégagement des circulations....
Le respect des mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets

Démarche pédagogique :

Formation principalement axée sur des mises en situation
Participants : maximum 12
La formation est animée par un formateur : - disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas - justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné

Evaluation et validation :

Evaluations formatives (théoriques et pratiques) par le formateur tout au long de la formation.

Evaluations sommatives :
Réussite à l'évaluation théorique, QCM individuel
Réussite aux évaluations pratiques



Le + :

L'adaptation aux spécificités des échafaudages utilisés par l'entreprise. Possibilité de réaliser la session sur nos plates-formes pédagogiques